

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTÉ À

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2016

(Exercice clos le 31/12/2015)

(Rapport sur la gestion du groupe, inclus)

– MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION –

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
Monsieur Bernard LAFFORET Président, Directeur Général	6 ans	23 mai 2012	AG de mai 2018
Monsieur Michel KOUTCHOUK DG Délégué, Administrateur	6 ans	23 mai 2012	AG de mai 2018
Madame Josyane MULLER DG Délégué, Administrateur	6 ans	23 mai 2012	AG de mai 2018
Madame Hélène KERMORGANT Administrateur	3 ans (pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur)	20 mai 2015	AG de mai 2018

– DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES, NON ADMINISTRATEURS –

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
Monsieur Jean-Marie MEYER	6 ans	23 mai 2012	CA de mai 2018
Monsieur Eric FABRETTI	6 ans	23 mai 2012	CA de mai 2018

– COMMISSAIRES AUX COMPTES –

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
AUDIT CONSULTANTS Associés Représenté par Monsieur Jacques RABINEAU	5 ans (pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur)	7 décembre 2011	AG de mai 2016
CONSTANTIN ASSOCIES Représenté par Monsieur Jean Paul SEGURET	6 ans	26 mai 2010	AG de mai 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour, en **Assemblée Générale Mixte**, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2015**, vous présenter les résultats du groupe qu'elle contrôle, ses perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation des résultats.

LE GROUPE INFOTEL

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

En 2015, Infotel a enregistré un chiffre d'affaires de 174,6 M€, en croissance entièrement organique de 11,2 % par rapport à 2014, tout en améliorant sa rentabilité.

Sur un marché global des services informatiques en progression de 2,1 % en 2015, le chiffre d'affaires de l'activité Services s'établit à 167 M€ en progression de 11,5 % grâce à la très forte activité des centres de service, avec la poursuite de la montée en puissance de l'activité dans le secteur Banque / Finance. Cette croissance a été accompagnée par 271 recrutements en CDI, 8 en contrats de professionnalisation et 45 stagiaires.

Le chiffre d'affaires des produits logiciels enregistre une progression de 5,3 % avec 7,6 M€. Avec une forte base installée et une forte rentabilité, les logiciels contribuent nettement aux bons résultats même si cette activité a une plus faible croissance que les services.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 19,8 M€ contre 16,9 M€ un an auparavant, soit un taux de rentabilité opérationnelle de 11,3 %. Cette performance est liée au maintien d'un niveau de charges stable : les charges de personnel ont représenté 45,2 % du chiffre d'affaires sur l'exercice 2015 et les charges de sous-traitance se sont élevées à 34,3 % du chiffre d'affaires en 2015. Le taux d'intercontrats est resté très faible sur l'année, pour se situer autour de 1,8 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 13,1 M€ soit une marge nette de 7,5 % du chiffre d'affaires. Les excellents résultats de l'exercice se sont également traduits par une forte génération de trésorerie : avec une capacité d'autofinancement avant impôts de 22,3 M€, un besoin en fonds de roulement et des investissements maîtrisés, Infotel a augmenté sa trésorerie de 8,7 M€ en 2015. La situation financière d'Infotel au 31 décembre 2015 est ainsi encore renforcée avec 65,2 M€ de capitaux propres, aucun endettement et une trésorerie de 47,0 M€ à la clôture de l'exercice. Ceci nous permet de proposer le versement d'un dividende de 1 € par action représentant un peu plus de la moitié du résultat net.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 174 630 k€ pour l'exercice 2015 contre 157 030 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 11,21 %.

L'année 2015 a été portée par une croissance dynamique de l'activité Services (95,63 % du CA) qui progresse de 11,49 % passant de 149 782 k€ à 166 996 k€, et une hausse de l'activité Logiciels de 5,32 % qui passe de 7 248 k€ à 7 634 k€.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 10,51 %. Elles passent de 140 105 k€ en 2014 à 154 788 k€ en 2015.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 19 804 k€ et représente 11,34 % du chiffre d'affaires alors qu'il s'élevait à 16 940 k€ en 2014 et représentait 10,79 % du chiffre d'affaires, soit une légère hausse de 0,55 points.

Le résultat financier s'élève à 252 k€ contre un résultat financier de 138 k€ pour l'exercice précédent.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 7 050 k€, le résultat net part du Groupe consolidé s'élève à 12 944 k€ contre 11 119 k€ pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres – part du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2015 à la somme de 65 224 k€

La variation des capitaux propres part du Groupe de 7 719 k€ s'explique par les éléments suivants :

- résultat 2015 : + 12 944 k€ ;
- distribution de dividendes de l'assemblée du 20 mai 2015 : - 5 324 k€ ;
- variation de capital : 33 ;
- variation des primes liées au capital : Néant ;
- variation de la réserve de conversion : + 24 k€ ;
- comptabilisation des paiements fondés sur les actions : Néant ;
- impact des mouvements sur actions propres : 42 k€ ;
- variation actuarielle : Néant ;
- autres variations : Néant.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été établis selon les mêmes règles et principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent.

INFORMATION SUR LES RISQUES DE MARCHÉ ET LES RISQUES PAYS

• Risque de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux est donc marginal.

La Société et le Groupe n'ont pas recours à l'utilisation d'instruments financiers pour faire face au risque de taux.

• Risque de change

	US Dollar
Actifs	1 681
Passifs	572
Position nette	1 109

La position nette avant gestion correspond à la différence entre l'actif et le passif en devises.

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur les royalties IBM.

Elle n'a pas procédé à la couverture de ces risques jusqu'à présent, hormis le recours ponctuel à des ventes à terme de devises détenues en banque.

En 2015, la société mère n'a pas eu recours à des ventes à termes de devises détenues en banque.

Les filiales d'Infotel à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe Infotel pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 4 801 k€, soit 2,7 % du chiffre d'affaires global.

Une évolution du cours du dollar US de plus ou moins 10 % aurait un impact sur le résultat financier de plus ou moins 23 k€.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risques de change.

• Risque de liquidité

Infotel a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité qu'elle estime nul en raison d'une absence d'emprunt et de la trésorerie excédentaire dont elle dispose. Par conséquent, elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

• Risque sur actions

La politique de gestion de la trésorerie du Groupe est extrêmement prudente : elle consiste à placer les liquidités dans des SICAV de trésorerie et des dépôts à terme pour que ces sommes soient rémunérées et qu'elles puissent être facilement disponibles. L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La Société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Le portefeuille de valeurs mobilières et d'actions propres tel qu'il apparaît dans les comptes consolidés du groupe Infotel, se décompose de la manière suivante :

Actions propres : 97 k€
SICAV de trésorerie : 12 149 k€

Ces actifs ne font l'objet d'aucune provision.

• Risque pays

L'activité du groupe étant exercée essentiellement sur le territoire de l'Europe occidentale et les États-Unis, le risque pays est considéré comme marginal.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT – FOURNISSEURS (art. L. 441-6-1 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

2015	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	TOTAL
Dettes fournisseurs (hors groupe) en K€	514		0	514

2014	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	TOTAL
Dettes fournisseurs (hors groupe) en K€	234		0	234

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT – CLIENTS (art. L. 441-6-1 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des créances à l'égard des clients, par date d'échéance :

2015	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	TOTAL
Créances clients (hors groupe) en K€	1.636			1.636

2014	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	TOTAL
Créances clients (hors groupe) en K€	1.361			1.361

POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE ET ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les mentions relatives à la manière dont le groupe **Infotel** prend en compte les conséquences environnementales de son activité.

Nous exposons également les engagements d'**Infotel** en faveur du développement durable.

POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales

Infotel exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante.

Cependant, **Infotel** est soucieux de l'impact de ses activités sur l'environnement. Ainsi, le Groupe s'efforce de réduire son impact négatif dans les domaines qui le concernent, de respecter la législation et les normes environnementales, et d'améliorer en permanence la performance environnementale de ses activités. Les émissions de carbone des sociétés du Groupe sont, pour la majeure partie, dues à la consommation d'énergie de ses installations et en particulier la consommation en équipements informatiques.

De plus, la préoccupation pour l'environnement du groupe **Infotel** a été formalisée dans une démarche structurée qui s'est conclue par l'obtention de la certification ISO 14001 le 29 juillet 2011 et son renouvellement en 2014.

Engagements en faveur de l'Économie circulaire

L'un des enjeux principaux d'**Infotel** est de réduire l'empreinte environnementale des prestations de services proposées. La politique environnementale du Groupe s'appuie sur des actions telles que la formation, la mise en œuvre de moyens de rationalisation de la consommation d'énergie et la mise en place d'un système de collecte sélective de déchets, qui sont exposées ci-après.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Le Groupe mesure quotidiennement la consommation énergétique dans ses bureaux et centres de service et étudie les opportunités d'un meilleur rendement.

Tous les salariés sont sensibilisés dès l'embauche aux valeurs environnementales. Le Groupe, dans le cadre de sa démarche ISO 14001, demande à chacun de ses partenaires d'avoir une attitude éco-responsable et privilégie les relations avec les fournisseurs détenteurs d'un label.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Tous les services de l'entreprise sont tenus de rationaliser au mieux leur consommation électrique.

Chaque réfection ou ouverture de nouvelles installations doit être l'occasion d'envisager et d'adopter des systèmes de technologie efficace d'économie d'énergie.

Dans le cadre de la certification ISO 14001, le Groupe a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) inspiré des exigences de la norme visant l'amélioration permanente de ses performances environnementales. Le Groupe a mis en place une politique environnementale visant à réduire sa consommation de papier et sa consommation d'énergie. L'objectif retenu est de ne pas dépasser la consommation de 2015 en papier et énergie.

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

En l'absence de risque environnemental, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision pour risque de pollution.

Aucune question environnementale n'influence l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles.

POLLUTIONS ET GESTIONS DES DECHETS

Mesures de prévention, réduction, réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité des sociétés du groupe **Infotel** ne représente aucun risque pour l'environnement de nature à affecter gravement l'air, l'eau et le sol et n'est donc pas concernée par d'éventuelles mesures de prévention ou de réduction à cet effet.

Mesure de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (papier, D3E). La quantité de papiers et de cartons générée par l'activité sur l'exercice 2015 est de 5,6 tonnes. La collecte de l'ensemble des D3E, initialisée dans l'année 2013, est en cours pour l'exercice 2015 dans l'attente de l'information de notre fournisseur.

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Dans le cadre de ses activités, la société n'émet aucune nuisance sonore.

Et d'une manière générale la société **Infotel** n'est concernée par aucune forme de pollution spécifique à son activité.

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Informations environnementales	2015	2014
Consommation en eau	2 888 m ³	2 912 m ³
Consommation en électricité	1 463 MWh	1 165 MWh - 90,9 kT CO ²
Consommation en matières premières	Néant	Néant
Consommation en autres énergies	Néant	Néant
Utilisation des sols	Néant	Néant

Pour évaluer l'équivalent CO² de la consommation en électricité, il a été retenu que 1kWh = 0,078 tonnes d'équivalent de CO².

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Rejet de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des salariés du Groupe sont faibles en raison de la part prépondérante des transports allant du lieu de domicile au site du client. De plus, l'essentiel des véhicules des salariés n'appartiennent pas au Groupe. L'impact de la plupart des déplacements est donc indirect.

Le Groupe dispose d'une flotte de véhicules comprenant 11 automobiles et 5 motocyclettes. Les rejets en termes d'émission sont très faibles du fait de la petite taille de la flotte. Le Groupe a également mis en place un système de visioconférence pour limiter les déplacements.

Malgré la croissance des effectifs, l'évolution du taux d'émission de CO² est moindre, ce qui traduit une bonne gestion de la consommation d'électricité.

Adaptation aux conséquences du changement climatique

À travers ses implantations, le Groupe mène une politique tendant vers le développement économique peu consommateur de carbone et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Infotel n'a pas mis en place de plan relatif à la biodiversité, compte tenu de la nature de ses activités.

RAPPORT (RSE) INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Infotel souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement partout où les sociétés du Groupe interviennent.

Le Groupe a placé les enjeux de développement durable au cœur de sa stratégie, et l'exprime dans sa Charte Qualité.

La politique du Groupe s'inscrit dans une démarche de développement durable qui est fondée sur la conviction que son développement à long terme dépend en partie de la façon dont **Infotel** assume sa responsabilité dans les domaines sociaux et environnementaux.

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

En matière d'emploi et de développement régional, **Infotel** a adopté une stratégie de proximité et est très engagée dans l'économie locale à travers ses différentes implantations sur tout le territoire français :

- en région parisienne, à partir des sites de Neuilly-sur-Seine, Bagnolet et Nanterre ;
- dans le Nord Est, à partir des sites de Lille et Strasbourg ;
- à l'Ouest, à partir des centres de service de Rennes, de Nantes, du Mans, de Niort de Brest et de Bordeaux ;
- dans le Sud-Ouest, à partir du centre de service de Toulouse ;
- dans le Sud-Est, à partir des centres de service de Lyon, de Dijon, d'Aix-Marseille et de Nice..

En sa qualité d'entreprise française, **Infotel** poursuit une véritable stratégie de proximité qui lui permet d'être à la fois très proche de ses clients, mais aussi d'offrir à ses collaborateurs, une qualité de vie.

En matière d'impact territorial, économique et social sur les populations riveraines ou locales, le Groupe fait du développement régional un élément de sa stratégie, contribuant ainsi à un impact territorial de ses activités en matière d'emploi. Infotel est très impliquée dans l'économie locale et d'une manière générale se fait fort de privilégier le « *nearshore* », c'est-à-dire les acteurs nationaux (ou de pays proches) par opposition à l'« *offshore* » : **Infotel** n'a donc pas la volonté de faire appel à une main d'œuvre éloignée, même à bas coûts.

Si **Infotel** ne met pas en place de projets de partenariat définis avec les écoles et les universités, le Groupe a une politique d'emploi des jeunes dynamique : **Infotel** embauche beaucoup de jeunes diplômés en premier emploi, qui bénéficient d'une formation en interne. **Infotel** participe régulièrement aux forums des écoles et des universités.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

Compte tenu de l'activité du Groupe, **Infotel** n'a pas vocation à entretenir des relations privilégiées ou des actions de mécénat et de partenariat avec des associations d'insertion, de défense de l'environnement, de protection de consommateurs et avec les populations riveraines.

Toutefois, **Infotel** s'investit particulièrement en matière de formation, et entretient des relations étroites et privilégiées avec les établissements d'enseignement informatique, et met en place des partenariats qui débouchent sur des apprentissages, des stages, et des formations.

En termes de gouvernance, c'est la Direction générale qui est chargée de la mise en œuvre de la politique de développement durable du Groupe.

Sous-traitance et fournisseurs

De même, **Infotel** prend en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans le choix de ses fournisseurs et sous-traitants et privilégie les interlocuteurs nationaux conformément à sa politique de développement de l'emploi.

Infotel a recours à la sous-traitance étrangère de manière marginale. Cette dernière représente moins de 0,5 % de la totalité des sous-traitants.

D'une manière générale, **Infotel** entretient des interactions avec les parties prenantes. Ces interactions sont de différentes natures et répondent à des besoins variés.

Loyauté des pratiques

Infotel n'est pas concerné par les dispositions relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs

compte tenu de ses activités de prestations de services en informatique auprès des entreprises.

Compte tenu de l'activité d'**Infotel**, aucune action de prévention de la corruption ne nécessite une mise en œuvre particulière.

Le Groupe a mis en place une politique de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité des chances.

Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Infotel conduit son développement dans le respect des droits humains et sociaux fondamentaux et le respect de l'environnement partout où il exerce son activité.

Les pays où **Infotel** est implanté ne contreviennent pas aux droits de l'homme et libertés fondamentales.

En termes de parité, **Infotel** veille à avoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans ses équipes. Bien que les dispositions de la Loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle n'entre en vigueur qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, le Conseil d'administration d'**Infotel** comprend déjà autant d'administrateurs femme que d'homme.

La stratégie RSE pour l'année 2015 prévoit de renforcer le dialogue avec les parties prenantes avec l'objectif de travailler sur la déclinaison des sujets RSE dans les activités, et notamment le sujet des droits de l'homme.

Dès lors, un regard particulièrement attentif est apporté sur les conditions de travail de tout le personnel du Groupe, ainsi que celles de ses sous-traitants. Un article paru dans la revue Capital de février 2015 classe **Infotel** dans les 400 meilleurs employeurs de France, au 24^e rang des sociétés High Tech, pour la qualité des conditions de travail au sein de l'entreprise.

INFORMATIONS SOCIALES

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les mentions relatives aux données sociales de l'activité d'Infotel.

Informations sociales	2015	2014
Effectif total au 31 / 12	1336	1247
Embauches CDI	271	197
Embauches CDD	0	0
Licenciements économiques	0	0
Licenciements pour autres causes	7	12
Heures supplémentaires forfaitaires	100 par an ou 2,75 par semaine selon fonction	100 par personne et par an
Main d'œuvre extérieure	Néant	Néant
Plans de réduction d'effectifs	Néant	Néant
Organisation du temps de travail	Annualisation à 90 %	Annualisation à 80 %
Durée du temps de travail	37,20 ou 37,75 heures par semaine	37,20 heures par semaine
Durée du temps partiel (moyenne)	31 heures par semaine	31 heures par semaine
Motifs et taux d'absentéisme	Maladie, maternité : 2,6 %	Maladie, maternité : 2,4 %
Rémunération moyenne incluant les primes (hors dirigeants)	41 652 €/ an	40 365 €/ an
Évolution des rémunérations individuelles de base dans l'année	+2,4 % en moyenne	+3,6 % en moyenne
Charges sociales	45 % des rémunérations	45 % des rémunérations
Intéressement	Néant	Néant
Participation (Infotel Conseil)	Coefficient 4/7	Coefficient 4/7
PEE	Oui, y compris en actionnariat	Oui, y compris en actionnariat
Égalité professionnelle entre hommes et femmes : salaire moyen	2,8 % de plus pour les hommes	2,5 % de plus pour les hommes
Égalité professionnelle : salaire qualification médiane (C2.2)	Écart = +0,3 % non significatif	Écart -0,1 % non significatif
Accords collectifs	RTT	RTT
Hygiène et sécurité	4 CHS, maladie prof. : néant	4 CHS, maladie prof. : néant
Accidents de travail et de trajet avec arrêt	17	4
Accident de travail et de trajet mortel	0	0
Formation	1 093 k€ soit 2 % des salaires	1 058 k€ soit 2,3 % des salaires
Handicapés	5	5
Œuvres sociales	-	-
Sous-traitance	42 % du poste total salaires + ST	47 % du poste total salaires + ST
Impact territorial	Néant	Néant
Relation avec les associations	Néant	Néant
Sous-traitance à l'étranger	<0,5 %	<0,5 %
Impact sur le développement local à l'étranger	Néant	Néant

On notera en particulier sur ce tableau que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est très bien respectée.

ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIERE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

En application des dispositions des articles L 225-102-1 alinéa 5 et R 225-105-1 du Code de commerce, nous vous présentons les engagements de la Société dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est respectée, et le nombre d'handicapés employés par le Groupe est stable.

Par ailleurs, le Groupe a défini une politique d'emploi des seniors et a mis en place un plan d'action.

POLITIQUE DE FORMATION

Suite à l'examen des comptes rendus d'entretiens individuels de l'année 2015, un plan de formation a été établi sur chaque site du Groupe, et validé par la structure de direction. Ce plan est suivi semestriellement à travers le tableau de bord de chaque direction.

Le nombre d'heures de stage réalisé sur l'année 2015 est de 12 579.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Périmètre de reporting RSE

Le périmètre de reporting social couvre les effectifs du Groupe en France inscrits au 31 décembre 2015.

Le périmètre de reporting environnemental couvre les sites en France.

Étant précisé que les salariés des filiales étrangères représentent moins de 1 % de l'effectif total du Groupe.

Les indicateurs RSE

Selon les dispositions de la loi Grenelle II et ses grands principes, le groupe Infotel s'est efforcé d'apporter le maximum de transparence dans le renseignement de ses informations extra-financières. Conformément à la règle du *comply or explain* prévue par le texte de loi, le groupe Infotel reconnaît cependant qu'un nombre restreint d'informations n'est pas renseigné dans ce document. Les raisons principales peuvent être l'absence d'indicateurs fiables sur ces questions à date ou l'absence avérée d'enjeu sur certaines questions au regard des activités, de la taille et de l'implantation géographique du Groupe. Les indicateurs RSE sélectionnés répondent donc à un critère de matérialité et à une logique de pertinence en lien avec les activités du groupe Infotel.

Les points spécifiques par indicateur

Consommation d'énergie : il s'agit des quantités d'énergie achetées en direct par l'entité.

Effectifs totaux et répartition par sexe, âge et géographie : il s'agit de l'ensemble des salariés inscrits dans les effectifs en fin d'exercice quelle que soit la nature de leurs contrats de travail (hors stagiaires, intérimaires et sous-traitants).

Total des entrées : il s'agit du nombre total des embauches pendant l'exercice dans l'entreprise. La population éligible est celle retenue à l'indicateur « effectifs totaux ».

Total des sorties : il s'agit du nombre total des sorties pendant l'exercice dans l'entreprise. La population éligible est celle retenue à l'indicateur « effectifs totaux ».

Nombre d'accidents : il s'agit du nombre total d'accidents :

- est comptabilisé comme un accident du travail, tout accident survenu soudainement par le fait ou à l'occasion du travail et donnant lieu à un justificatif officiel ;
- les accidents survenus pendant les déplacements pour les besoins professionnels ou sur le trajet habituellement emprunté par le collaborateur entre son domicile et son lieu de travail sont comptabilisés comme des « accidents de trajet ».

Absentéisme : il s'agit du nombre total des jours ouvrés d'absence pendant l'exercice pour les motifs suivants :

- absences pour raisons familiales ou parentales : maternité, congés parentaux, congés autorisés pour événements familiaux (mariage, enterrement...);
- absence pour projet personnel : création d'entreprises, congés sabbatiques, congés sans solde ;
- absence pour maladies ou accidents non professionnels ;
- absence pour « maladie professionnelle » ou « accidents de trajet ».

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Durant l'année 2015, le groupe **Infotel** a poursuivi ses efforts de recherche et de développement pour ses activités de Logiciels et de Services.

Pour les Logiciels, les dépenses de recherche et développement ont porté sur des logiciels novateurs :

- Arcsys (plate-forme technologique d'archivage), avec entre autres :
 - les recherches liées à la conception d'un moteur de recherches intégrant des langues à fortes particularités (Coréen,...) ;
 - la conception de nouveaux modules de recherche dans le contenu de documents et de métadonnées dans un contexte de très forte volumétrie et de contraintes élevées de performances ;
 - la conception de logiciel de détermination automatique de formats de documents indépendamment des types d'archivage utilisés et en intégrant des contraintes de sécurité fortes ;
 - la poursuite des recherches sur l'évolution des solutions de stockage de données obsolètes dans le cadre de l'utilisation d'un supercalculateur avec des contraintes de volumétrie et de performance très élevées ;
- la poursuite des recherches et développements sur les autres produits de la gamme **Infotel**.

Pour cette activité, elles se sont élevées en 2015 à un montant de 2 058 k€ entièrement portés à l'actif.

Pour les Services, les dépenses de recherche et développement ont porté sur des points variés parmi lesquels on peut citer entre autres :

- des recherches liées à la conception d'un *framework* de traitement de documentation technique sur de très fortes volumétries en s'appuyant sur des concepts Big Data et respectant des standards ATAiSpec 2200, ATA2300, S1000D ;
- la conception d'une plate-forme d'évaluation de performances de bases de données NoSQL intégrant un grand nombre de paramètres de comparaison ;
- les recherches liées à la conception d'algorithmes et d'outils de traitement d'informations non textuelles dans des documents PDF non structurés ;
- la poursuite des recherches en vue du développement d'un moteur sémantique basé sur un système d'indexation permettant d'extraire des données et des documents dans des systèmes d'archivage à très forte volumétrie dans des contraintes de performance élevées ;
- des recherches liées à l'utilisation de prototypes RFID dans des solutions de stockage et d'archivage ;

- la poursuite de recherches sur les algorithmes destinés au traitement des rapprochements automatiques de documents similaires issus de la littérature scientifique avec des problématiques de performances et de volumétrie élevées, sur la base de calcul distribué.

Pour ces activités de service, les charges de recherche se sont élevées à 1 370 k€, correspondant uniquement aux charges du personnel prises dans le calcul du CIR.

Le tableau ci-dessous récapitule les charges de recherche et développement sur les trois dernières années :

En k€	2015	2014	2013
Frais de développement activés	2 058	2 105	2 440
Frais de développement comptabilisés en charges	1 370	1 270	1 349
Total frais de recherche et développement	3 428	3 375	3 789

SITUATION DE INFOTEL DURANT L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la société **Infotel**, à une activité de création, de développement et de vente de logiciels en France et à l'étranger.

Holding animatrice du groupe, elle tire aussi ses ressources des redevances de concession de logiciels conformément à son accord de distribution avec IBM, des dividendes en provenance de ses filiales, de la part lui revenant des produits financiers, résultant de la gestion de la trésorerie du groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2015 s'élève à 8 937 k€, en hausse de 6,53 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation restent stables par rapport à l'exercice précédent. Elles passent de 9 108 k€ en 2014 à 9 279 k€ en 2015.

Le résultat d'exploitation passe de 1 390 k€ à 1 716 k€, et le résultat financier ressort à 5 175 k€ alors qu'il s'élevait à 5 156 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant s'élève à 6 891 k€ contre 6 546 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'établit à – 17 000 € contre 260 € en 2014.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices est de 793 k€.

Enfin le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ressort à 6 081 k€ contre 5 691 k€ pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DES FILIALES

Activité d'Infotel Conseil

Le chiffre d'affaires d'**Infotel Conseil** s'est élevé à 165 492 k€ pour l'exercice 2015 contre 149 154 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 10,95 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8,98 %. Elles passent de 136 712 k€ en 2014 à 148 982 k€ en 2015.

Le résultat d'exploitation qui s'élève à 16 732 k€ représente 10,11 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2015, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent s'élevait à 12 932 k€ et représentait 8,67 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 230 k€ contre 89 k€ pour l'exercice précédent.

Après 4 030 k€ d'impôt sur les bénéfices (compte tenu d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 606 k€ et d'un impôt sur les bénéfices de 4 636 k€) et après déduction de la participation des salariés d'un montant de 2 066 k€, le résultat net comptable s'élève à 10 992 k€ contre 9 025 k€ pour l'exercice précédent.

Activité d'Infotel Business Consulting

La société **Infotel Business Consulting**, détenue à 75 % par **Infotel** et à 25 % par son dirigeant, Monsieur Jean-Philippe Lamy, a réalisé un chiffre d'affaires de 4 155 k€ contre 3 984 k€ lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 4,31 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 11,46 %. Elles passent de 3 203 k€ pour l'exercice 2014 à la somme de 3 570 k€ pour l'exercice écoulé.

Le résultat d'exploitation de 599 k€ représente 14,41 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2015, alors que le résultat d'exploitation 2014 s'était élevé à 782 k€, représentant 19,63 % du chiffre d'affaires

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 183 k€, le résultat net comptable s'élève à 416 k€ contre 535 k€ pour l'exercice précédent.

Activité d'Archive Data Software

Archive Data Software détenu à 33 % par **Infotel** a réalisé un chiffre d'affaires en 2015 de 715 k€ en augmentation de 5,92 % et un bénéfice net comptable de 11 k€.

Activité d'Infotel GmbH (Allemagne)

La société **Infotel GmbH** (Allemagne), détenue à 100 %, n'avait plus aucune activité depuis 2013.

La société **Infotel GmbH** (Allemagne) a été absorbée, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015 par la société **Insoft Software GmbH**, devenant la société **Insoft Infotel Software GmbH**.

Activité d'Infotel Corporation (USA)

La société **Infotel Corporation** (USA), détenue à 100 %, assure le support technique des logiciels aux États-Unis et gère les relations avec certains distributeurs.

Elle a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 629 k€ en progression de 9,77 % (573 k€ en 2014) et un bénéfice de 4 k€, contre 2 k€ pour l'exercice précédent.

Activité d'Infotel Monaco (Monaco)

La société **Infotel Monaco** (Monaco), détenue à 100 %, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 772 k€ contre 1 453 k€ lors de l'exercice précédent, marquant ainsi une hausse de 22 %. Le résultat de l'activité est un bénéfice de 159 k€ contre un bénéfice de 158 k€ pour l'exercice précédent.

Activité d'Insoft Infotel Software GmbH (Allemagne)

La société **Insoft Software GmbH** (Allemagne), détenue à 100 %, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 075 k€ en baisse de 16,41 % (1 286 k€ en 2014). Le résultat de l'activité est un bénéfice de 237 k€, contre 271 k€ lors de l'exercice précédent.

CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est intervenu depuis la fin du dernier exercice.

PRISES ET CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE POUR 2016

Même si **Infotel** dispose de bons atouts au sein de ses deux pôles d'activité, le Groupe aborde l'exercice 2016 comme les précédents : avec confiance, mais aussi avec prudence.

L'activité Services doit tenir compte d'une concurrence active, et la croissance ne doit pas se faire au détriment de la rentabilité.

L'activité Logiciels doit consolider sa progression, et capitaliser à la fois sur ses logiciels actuels et sur ses nouveaux produits, tout en s'ouvrant de plus en plus à l'international par la recherche de distributeurs et de partenariats.

En 2016, pour les Services, **Infotel** privilégiera les axes suivants :

- valoriser ses domaines d'excellence (mobilité, Big Data, centres de service) et sa capacité à développer de nouvelles applications ;
- intensifier le maillage national (proximité avec les clients) ;
- développer l'activité commerciale vers les secteurs innovants de la digitalisation et des objets connectés ;
- accompagner ses grands clients à l'international et proposer des solutions adaptées à l'évolution de leur métier.

Pour les Logiciels, **Infotel** mettra en avant les actions suivantes :

- commercialiser ses produits à l'international grâce à un réseau de distributeurs ;
- distribuer des éditeurs internationaux (comme zCost, DL/2, SQData, DataKinetics, Hostbridge, ...) en France et en Allemagne ;
- développer en permanence de nouveaux produits (archivage, moteurs de recherche, contrôle de qualité du logiciel, ...).

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique « Performance 2016 » quatre grandes directions :

- poursuivre la stratégie de développement avec les grands comptes, grâce à l'implantation de centres de service ;
- accompagner les services informatiques des grands comptes vers la mobilité ;
- aider les grands comptes à gérer les énormes volumes de données du *Big Data* ;
- augmenter la part de l'international.

En 2016, **Infotel** se donne pour objectif la poursuite de la croissance et de la sécurisation des marges, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 M€ avec acquisition(s).

IDENTITÉ DES DIRIGEANTS DÉTENANT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

Les dirigeants détenant, au 31 décembre 2015, une participation directe significative dans le capital de la société **Infotel** sont les suivantes :

<u>Titulaires :</u>	<u>% Capital</u>	<u>% Droits de vote</u>
- M. Bernard LAFFORET	32,31	41,99
- M. Michel KOUTCHOUK	5,81	7,55
- Mme Josyane MULLER	2,86	3,72
- M. Jean-Marie MEYER	2,79	3,63
- M. Eric FABRETTI	2,71	3,52

Aucune acquisition, cession, souscriptions ou échanges de titres significatif n'ont été réalisées par les membres du Conseil d'administration et le Directeur Général ainsi que toute autre personne qui, dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers a, d'une part, au sein de l'émetteur, le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie, et a, d'autre part, un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement cet émetteur ou des personnes ayant, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, des liens personnels étroits avec les personnes ci-dessus mentionnées.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11.

Il n'existe aucune participation directe ou indirecte dans le capital de la Société en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12.

Il n'existe aucun accord entre les actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration sont décidées par l'Assemblée générale ordinaire. La durée des fonctions étant de six années.

La modification des statuts de la Société est décidée par l'Assemblée générale extraordinaire à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance.

Les pouvoirs du Conseil d'administration, l'émission ou le rachat d'actions sont récapitulés dans le tableau des délégations ci-annexé.

Il n'existe aucun accord conclu avec la Société qui modifierait ou prendrait fin en cas de changement de contrôle de la Société et porterait atteinte à ses intérêts.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

- **Monsieur Bernard LAFFORET**, Président, Directeur Général
- **Monsieur Michel KOUTCHOUK**, Administrateur et Directeur Général Délégué
- **Madame Josyane MULLER**, Administrateur et Directeur Général Délégué
- **Madame Hélène KERMORGANT**, Administrateur

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes ne fait mention d'aucune convention réglementée.

Etant précisé que les conventions conclues avec des filiales détenues à 100 % par la Société n'ont plus le caractère de convention réglementée.

Par ailleurs, aucune convention n'a été conclue directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital (art L. 225-102-1, dernier alinéa du Code de commerce).

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISÉES A L'ARTICLE 39-4 DU C.G.I.

Les comptes de l'exercice écoulé font apparaître au titre des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I des amortissements excédentaires de 2 943 Euros et donnant lieu à un impôt théorique au taux de 33,33 % de 981 Euros.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

La participation des salariés au capital de la société au 15 janvier 2016, est la suivante :

- Salariés d'Infotel Conseil : 47 610 actions, représentant 0,72% du capital social d'Infotel au travers d'un plan d'épargne entreprise.

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des rémunérations de toute nature et des avantages en nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social :

- **Monsieur Bernard LAFFORET**, Président et Directeur Général :
 - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **216 k€**
- **Monsieur Michel KOUTCHOUK**, Directeur Général Délégué:
 - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **196 k€**
- **Madame Josyane MULLER**, Directeur Général Délégué:
 - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **192 k€**
- **Monsieur Jean-Marie MEYER**, Directeur Général Délégué :
 - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **210 k€**
- **Monsieur Eric FABRETTI**, Directeur Général Délégué :
 - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **210 k€**

Ces rémunérations correspondent aux éléments fixes de la rémunération des mandataires sociaux, qui ne comprend pas d'éléments variables ou exceptionnels.

Étant observé qu'aucun de ces mandataires sociaux ne perçoit de rémunération ou d'avantage en nature dans les sociétés contrôlées par **Infotel** au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Aucune stock-option (options de souscription ou option d'achat d'actions), ni aucun instrument donnant droit accès au capital n'a été attribué à des bénéficiaires ayant la qualité de mandataires sociaux au moment de l'attribution.

Aucun prêt, ni garantie n'a été accordé en faveur des mandataires sociaux.

Il n'existait pas d'engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

JETONS DE PRÉSENCE

Aucun jeton de présence n'est alloué au Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

Les mandats de commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivant à expiration à l'issue de la prochaine assemblée, nous proposons de soumettre au vote des actionnaires leur renouvellement lors de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes 2015.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à **6 080 834,64** Euros, de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	6 080 834,64 €
- Augmenté du Report à Nouveau créateur	7 471 331,83 €
<hr/>	
- Formant un Bénéfice distribuable de	13 552 165,47 €
- A titre de dividendes	6 656 955,00 €
soit 1 Euro pour chacune des 6.656.955 actions composant le capital social	
- Le solde, soit la somme de	6 895 210,47 €
en instance d'affectation au Report à Nouveau	
<hr/>	
TOTAL EGAL au bénéfice distribuable	13 552 165,47 €

Le montant des dividendes sera par ailleurs ajusté afin de tenir compte du nombre d'actions auto détenues et non rémunérées. La somme correspondante sera affectée automatiquement au poste Report à nouveau.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif, après application de l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3 2^e du Code Général des Impôts. Etant aussi précisé que les dividendes distribués feront l'objet, pour les personnes physiques, d'un paiement à la source des prélèvements sociaux de 15,5% et, dans la plupart des cas, de la taxation forfaitaire de 21%.

D'autre part, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé, au titre des trois précédents exercices, aux distributions de dividendes suivantes :

- **Exercice clos le 31/12/2012** : Un dividende par action de 2 Euros, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.
- **Exercice clos le 31/12/2013** : Un dividende par action de 3,50 Euros, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.
- **Exercice clos le 31/12/2014** : Un dividende par action de 0,80 Euros (après division du nominal des actions par 5), donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.

INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES TITRES

L'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2015 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir en Bourse un nombre maximum d'actions correspondant à 10 % du capital social de la société calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues pendant la durée de l'autorisation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et a fixé le prix maximum d'achat à 50 euros.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale du 21 mai 2014.

Cette autorisation n'a donné lieu à aucun achat d'actions propres dans le cadre du programme de rachat, et ce, entre le 20 mai 2015 et le 16 mars 2016. Au 31 décembre 2015, la Société détenait 3 113 actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2015, la Société ne détenait aucune action propre rachetée dans le cadre de programmes de rachats antérieurs.

Les opérations effectuées au titre du contrat de liquidité conclu avec la Société Gilbert Dupont, sont les suivantes entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015 :

	Quantité	CUMP	Montant brut
Achat	128 208	28, 0623 €	3 597 812 €
Vente	130 362	27, 6494 €	3 604 440 €

Monsieur Bernard LAFFORET
Président du Conseil d'administration
Directeur Général

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

LISTE DES ADMINISTRATEURS FONCTIONS EXERCÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS (Au 31 décembre 2015)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2016

	NOM, PRÉNOM USUEL DES ADMINISTRATEURS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX	FONCTIONS OCCUPÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS (1)
	Administrateurs	
1	Bernard LAFFORET, Président, Directeur Général	- « Président-Director » d'Infotel Corp. - Président Administrateur-délégué d'Infotel Monaco
2	Michel KOUTCHOUK	- « Director » d'Infotel Corp
3	Josyane MULLER	- Président de la S.A.S. Infotel Conseil
4	Hélène KERMORGANT	- Néant
	Directeurs Généraux Délégués	
1	Michel KOUTCHOUK	- ci-dessus indiqué
2	Josyane MULLER	- ci-dessus indiqué
3	Jean-Marie MEYER	- Directeur Général d'Infotel Conseil - Administrateur-délégué d'Infotel Monaco - Gérant d'Insoft Infotel Software GmbH
4	Eric FABRETTI	- Président d'Infotel Business Consulting

NATURE DES INDICATIONS	2011	2012	2013	2014	2015
1. Situation financière à la fin d'exercice					
a - Capital social	2.661.382	2.662.782	2.662.782	2.662.782	2.662.782
b - Nombre d'actions émises	1.330.691	1.331.391	1.331.391	6.656.955	6.656.955
c - Nombres d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2. Résultat global des opérations effectives					
a - Chiffre d'affaires hors taxes	9.563.636	8.146.966	9.404.012	8.388.865	8.937.001
b - Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	7.622.579	5.528.370	8.631.707	8.222.868	8.824.928
c - Impôt sur les bénéfices	1.125.144	436.491	1.105.142	854.984	793.366
d - Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	5.608.599	3.889.576	5.969.629	5.691.166	6.080.835
e - Montant des bénéfices distribués	2.994.055	2.662.782	4.659.868	5.325.564	6.656.955
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a - Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	4,88	3,82	5,65	1,11	1,21
b - Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	4,21	2,92	4,48	0,85	0,91
c - Dividende versé à chaque action	2,25	2,00	3,50	0,80	1
4. Personnel					
a - Nombre de salariés	5	5	5	5	5
b - Montant de la masse salariale	1.024.950	1.035.540	1.036.847	1.031.949	1.034.610
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	378.392	377.681	373.184	377.067	377.153

TABLEAU RECAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS

Assemblée	Type de délégation	Montant autorisé	Délai	Montant utilisé
20 mai 2015	Émission d'actions et de valeurs mobilières	1 300 000 euros	20 juillet 2017	0
20 mai 2015	Rachat d'actions propres	10 % du capital de la société calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues dans le cadre de la présente autorisation	20 novembre 2016	0